



## Demande de dommages et interets

Par **Jennifer**, le **19/06/2011 à 10:41**

Bonjour,

Je vous contacte apres avoir vécu une dure épreuve il y a 2 mois.

Je me suis mariée en février 2010, avec mon mari, déjà très possessif et jaloux à l'époque. La situation a empirée après notre mariage, il me séquestrait, me battait, m'humiliait, et ne travaillait pas, ne recherchait même pas d'emploi. Il m'amenait au travail, me surveillait, me gardait mon téléphone portable dès mon retour du travail.

Après une soirée de violence grave de plus, j'ai finalement porté plainte et sorti, mon dossier avec tous les certificats de coups et blessures que je cachais au travail.

Il l'ont gardé 2 jours en garde à vue, et est passé en comparution immédiate dans la foulée, sauf qu'avec la pression de sa famille sur moi, les menaces, et il ne faut pas oublier qu'il m'avait isolé de mes amis et famille, ils m'ont harcelé pour que j'enlève ma plainte le matin même du procès, j'étais déboussolée d'avoir envoyé mon mari au tribunal, il risquait la prison, que je ne me suis pas portée partie civile, je ne savais même pas à quoi ça me donnait le droit. Le président de la cour, l'a condamné à 18 mois de prison dont 6 mois fermes. Mais comme son père, chef d'entreprise, lui a créé un emploi, le jour même pour qu'il est un aménagement de peine, aujourd'hui il a un travail fictif, car ne bosse pas vraiment, il a un bracelet électronique, et a des délégations pour aller à des mariages...

La justice ne lui fait pas payer les 2 années de cauchemars que j'ai vécu.

Moi je n'arrive pas à refaire ma vie, il m'a détruite, et pour clore le tout pour le divorce pour faute il ose me demander de l'argent.

Alors que je n'ai pas les moyens, je dois payer l'avocat à hauteur de 2100€ et lui s'en tire encore bien.

Je regrette de ne pas avoir demandé de dommages et intérêts, j'ai failli mourir plusieurs fois, entre étranglements, assommée, coup de pied dans le visage, dans le ventre, le dos... Après réflexion, je veux des dommages et intérêts, j'ai déjà trop payé pour lui, je veux qu'il se souvienne de ce qu'il m'a fait toute sa vie en me versant de l'argent tous les mois...

Comment procéder pour une demande de dommages et intérêts après procès? Sachant que

le procès ne date que de 2 mois.  
Merci de votre attention, et de votre réponse.

Cordialement

Par **cocotte1003**, le **19/06/2011 à 18:40**

Bonjour, puisque vous ne travaillez pas, allez au tribunal de votre domicile pour demander l'aide juridique qui vous permettra de financer votre propre avocat. VOus n'etes pas obligé d'avoir le meme avocat. Vous verrez avec lui si vous pouvez demander une pension compensatoire, cordialement

Par **mimi493**, le **19/06/2011 à 19:09**

[citation]Je regrette de ne pas avoir demandé de dommages et intérêts,[/citation] il n'est pas trop tard

Par **Jennifer**, le **20/06/2011 à 21:41**

Bonjour,

Je tiens a préciser que j etais la seule a travailler, et il se laisser vivre et se laisser entretenir. Travailler etait ma seule sortie autorisée sans qu il soit collé a moi. Pour les aides, je suis allée voir une assistante sociale, et comme c est un divorce pour fautes graves, il payera une bonne partie.

Je me suis renseignée aupres de mon avocat du divorce, et en effet il n est pas trop tard pour obtenir dommages et interets. Donc je me lance. Je ne serai jamais vengée mais au moins il n oubliera pas ce qu il m a fait, et ne le reproduira peut etre pas, une fois de plus, avec une autre femme.

Merci de vos reponses.